

Titre d'Expert(e) en management des opérations internationales – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
1. Planification de la production de biens ou services, ordonnancement international	<i>Contexte</i> : La production de biens ou de services peut se situer dans le cadre d'une action commerciale, d'une action humanitaire ou d'une action sur l'environnement, etc.	E1 : Questionnaire E2 : Note de synthèse écrite E3 : Exercice écrit en temps limité E4 : Etude de cas E5 : Mise en situation professionnelle E6 : Présentation orale devant le jury	<i>Aux critères objectifs listés ci-dessous s'ajoute l'appréciation des « soft skills » lors des mises en situation professionnelle et des épreuves orales devant le jury.</i>
1.a - Analyse stratégique des contextes économiques, juridiques et culturels	C1. Collecter des données macro-économiques, juridiques et culturelles sur un pays ou une zone géographique en utilisant les bons outils de consultation des bases de données, en vue d'identifier les caractéristiques des pays-cibles d'une action internationale.	E2 – Le postulant analyse un dossier pays et rédige une note de synthèse remise au jury.	<ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie d'analyse est explicitée - Les sources sont citées - La rédaction de la note est structurée - Le cadre général d'une action internationale est défini
	C2. Analyser les données collectées au regard des objectifs de l'action, en vue d'anticiper les obstacles à surmonter.	E4 – E6 – Evaluation sur étude d'un cas réel (action humanitaire internationale en zone de conflit) dont l'analyse est présentée oralement au jury.	<ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie d'analyse est explicitée - Le contexte de l'action est analysé - Les difficultés à surmonter sont mises en évidence - Les préconisations sont argumentées et pertinentes

Titre d'Expert(e) en management des opérations internationales – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
1.b – Spécification des besoins du marché ou de l'action (publics cibles et volumes)	C3. Analyser le cahier des charges de l'action à réaliser, en discussion avec les représentants des publics cibles, afin de préciser les volumes attendus et les conditions particulières de la livraison des produits ou services concernés.	<p>E4 – E2 – Evaluation sur étude de cas.</p> <p>Le postulant analyse le cahier des charges d'une action internationale, commerciale ou non-commerciale, et rédige une note de synthèse remise au jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>La méthodologie d'analyse est explicitée</i> - <i>Les caractéristiques des publics cibles sont décrites</i> - <i>Les volumes sont définis et justifiés</i> - <i>Les conditions particulières et risques attachés aux livraisons sont identifiés</i>
1.c - Définition et chiffrage des objectifs opérationnels	C4. Etablir et chiffrer en volumes la liste des objectifs opérationnels correspondant aux attendus du cahier des charges, en prenant en compte les moyens logistiques disponibles, en vue d'évaluer le coût de l'investissement nécessaire.	<p>E4 – E2 – Evaluation sur étude de cas (suite).</p> <p>Le postulant définit des objectifs opérationnels et rédige une note de synthèse remise au jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Les objectifs opérationnels sont définis et conformes au cahier des charges</i> - <i>Les moyens disponibles sont répertoriés et leur coût est évalué</i> - <i>Les volumes estimés pour chaque livraison sont réalistes au regard des moyens disponibles</i> - <i>Les coûts/avantages de l'investissement à réaliser sont analysés</i>

Titre d'Expert(e) en management des opérations internationales – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	
1.c - Définition et chiffrage des objectifs opérationnels (suite)	C5. Evaluer, pour chacun des objectifs envisagés, les risques de l'action internationale à entreprendre, au regard du contexte économique, humain et environnemental de celle-ci, afin de sécuriser les personnels engagés et d'intégrer les surcoûts afférents.	E4 – E2 – E6 - Evaluation sur étude de cas (suite et fin). Le postulant mène une analyse complète des risques de l'action internationale programmée et rédige une note de synthèse remise au jury.	<ul style="list-style-type: none"> - <i>La méthodologie d'analyse des risques est explicitée</i> - <i>L'analyse est fondée sur des données pays cohérentes</i> - <i>La sécurité des personnes est assurée</i> - <i>Les différentes hypothèses de réalisation de l'action sont analysées et justifiées par l'analyse des risques</i> - <i>Les surcoûts sont estimés</i> - <i>Les réponses aux questions du jury sont pertinentes</i>
	C6. Présenter à sa direction et aux parties prenantes de l'action les différentes hypothèses de résultats selon les objectifs opérationnels choisis, en détaillant les risques attachés à chacun d'eux sur les plans humain, technique et financier, dans une perspective d'aide à la décision.	Il présente oralement au jury la synthèse de son travail (activités 1.b et 1.c).	
1.d – Ordonnancement des opérations internationales	C7. Séquencer les opérations à mener dans un ordre logique et dans le respect du cahier des charges, afin d'établir le planning général de l'action à l'usage de l'ensemble des parties prenantes.	E3 – Evaluation sur exercice écrit en temps limité portant sur une action commerciale ou non commerciale) Le postulant établit l'ordonnancement de l'action en fonction des données qui lui sont communiquées et définit les modalités pratiques du suivi de celle-ci.	<ul style="list-style-type: none"> - <i>La séquence des opérations est logique</i> - <i>Le cahier des charges est respecté</i> - <i>Le schéma des documents de planification est établi</i> - <i>Le postulant utilise une méthodologie de gestion de projet adaptée à l'action</i> - <i>Les indicateurs choisis sont pertinents</i> - <i>La note de synthèse est structurée et convaincante</i>
	C8. Identifier les indicateurs les mieux adaptés au suivi des opérations engagées, dans le but de créer les tableaux de bord de gestion de projet utilisables tout au long de leur déroulement.	Il rédige une note de synthèse remise au jury.	

Titre d'Expert(e) en management des opérations internationales – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
2. Analyse et planification des approvisionnements	<u>Contexte</u> : <i>Qu'il s'agisse d'une action commerciale ou humanitaire, la qualité de l'approvisionnement est un facteur-clé de succès, qui repose tout autant sur des compétences techniques que sur la capacité à prendre en compte des données et réglementations humaines et environnementales.</i>	E1 : Questionnaire E2 : Note de synthèse écrite E3 : Exercice écrit en temps limité E4 : Etude de cas E5 : Mise en situation professionnelle E6 : Présentation orale devant le jury	<i>Aux critères objectifs listés ci-dessous s'ajoute l'appréciation des « soft skills » lors des mises en situation professionnelle et des épreuves orales devant le jury.</i>
2.a - Analyse stratégique des chaînes d'approvisionnement	C9. Cartographier les différentes possibilités d'organisation de la chaîne de valeur internationale, en simulant les coûts et délais de livraison, en vue de choisir la meilleure stratégie d'approvisionnement au regard de l'action projetée.	E5 – E6 – Mise en situation professionnelle durant le stage en entreprise ou en ONG, ou évaluation sur une situation tirée du contexte professionnel du postulant. Le postulant réalise une étude complète d'approvisionnement dans le cadre de l'action programmée.	<ul style="list-style-type: none"> - <i>La notion de chaîne de valeur est comprise</i> - <i>Les outils de simulation sont adaptés à l'action</i> - <i>Les coûts et délais sont justifiés</i> - <i>Les préconisations sont pertinentes et justifiées</i>
2.b – Gestion des flux-matières et des flux d'information	C10. Identifier les relais locaux nécessaires à la gestion transnationale des flux-matières, en tenant compte des particularités du pays-cible, en vue de négocier et d'optimiser la planification des approvisionnements.	Chacune des compétences C9 à C14 fait l'objet d'une évaluation sur documents remis par le postulant au jury, et lors de la présentation orale à celui-ci.	<ul style="list-style-type: none"> - <i>La méthodologie de recherche des partenaires locaux est cohérente</i> - <i>La gestion des flux-matières est optimisée</i>
	C11. Organiser les flux-matières et les flux d'information en utilisant les technologies numériques adaptées et les techniques de recherche opérationnelle, afin d'optimiser les délais de distribution et de livraison.		<ul style="list-style-type: none"> - <i>Les techniques de recherche opérationnelle sont maîtrisées</i> - <i>Les outils numériques utilisés sont justifiés</i> - <i>Les délais sont optimisés</i>

Titre d'Expert(e) en management des opérations internationales – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
2.c – Intégration des pratiques écologiques et durables	C12. Identifier les meilleures pratiques écologiques et durables de l'approvisionnement, grâce à une veille permanente sur les législations locales et les accords internationaux, afin d'intégrer celles-ci dans la gestion de la chaîne de valeur.	E5 – E6 – Mise en situation professionnelle durant le stage en entreprise ou en ONG, ou évaluation sur une situation tirée du contexte professionnel du postulant. Le postulant réalise une étude complète d'approvisionnement dans le cadre de l'action programmée.	<ul style="list-style-type: none"> - <i>La méthodologie de veille est cohérente</i> - <i>Les recommandations issues des accords internationaux sont prises en compte</i> - <i>Les conséquences sur l'organisation de la chaîne de valeur sont mises en évidence</i>
2.d – Gestion des ressources humaines en contexte multiculturel	C13. Planifier les opérations de communication en tenant compte des ressources humaines disponibles, des contraintes administratives et linguistiques et des législations locales, afin d'assurer la bonne implication de toutes les parties prenantes internes et externes.	Chacune des compétences C9 à C14 fait l'objet d'une évaluation sur documents remis par le postulant au jury, et lors de la présentation orale à celui-ci.	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Le plan de communication est défini en accord avec la stratégie</i> - <i>Les contraintes et législations locales sont prises en compte</i> - <i>Les contenus sont négociés avec les partenaires locaux</i>
	C14. Identifier les pratiques responsables de gestion des ressources humaines dans la gestion de la chaîne de valeur internationale, dans le but d'intégrer celles-ci à l'action, de protéger les parties prenantes et d'assurer la sécurité des personnes dans les opérations.		<ul style="list-style-type: none"> - <i>La gestion en contexte multiculturel est mise en œuvre dans le respect des personnes</i> - <i>La réglementation locale et les règles de sécurité sont prises en compte</i> - <i>La politique de gestion des ressources humaines est explicitée et cohérente</i> - <i>Les réponses aux questions du jury sont pertinentes</i>

Titre d'Expert(e) en management des opérations internationales – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
3. Management international des achats	<i>Contexte : Une fois la chaîne d'approvisionnement définie, il revient à l'expert en management des opérations internationales d'organiser les achats dans les meilleures conditions de coût et de qualité pour l'action entreprise.</i>	E1 : Questionnaire E2 : Note de synthèse écrite E3 : Exercice écrit en temps limité E4 : Etude de cas E5 : Mise en situation professionnelle E6 : Présentation orale devant le jury	<i>Aux critères objectifs listés ci-dessous s'ajoute l'appréciation des « soft skills » lors des mises en situation professionnelle et des épreuves orales devant le jury.</i>
3.a – Gestion des appels d'offres internationaux	C15. Concevoir et mettre en œuvre des appels d'offres internationaux, afin d'identifier les fournisseurs les mieux qualifiés en matière d'approvisionnement, de logistique, de support technique et de communication.	E1 – Evaluation par questionnaire portant sur la réglementation des appels d'offres internationaux et leurs aspects techniques.	- <i>70% de bonnes réponses au questionnaire.</i>
3.b – Négociation des contrats	C16. Négocier les contrats d'achats commerciaux et non commerciaux avec les partenaires et les relais locaux, en tenant compte des particularités des pays-cibles, afin de sécuriser les transferts internationaux et la fourniture de produits ou services aux consommateurs/utilisateurs finaux.	E1 – Evaluation par questionnaire sur portant sur la réglementation des contrats internationaux et leurs aspects techniques.	- <i>70% de bonnes réponses au questionnaire.</i>

Titre d'Expert(e) en management des opérations internationales – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
3.c – Organisation et suivi des processus achats	C17. Organiser les processus des achats internationaux depuis la commande à la réception, en respectant le cahier des charges et les délais impartis, afin d'assurer un approvisionnement régulier et conforme.	E5 – E6 – Mise en situation professionnelle durant le stage en entreprise ou en ONG, ou évaluation sur une situation tirée du contexte professionnel du postulant.	<ul style="list-style-type: none"> - Les étapes des processus achats sont définies - Les processus achats sont conformes à la stratégie d'approvisionnement
	C18. Assurer un suivi des processus achats en relation avec les fournisseurs et en utilisant des outils numériques adaptés, afin de détecter les écarts et d'apporter les correctifs nécessaires.	<p>Le postulant définit les processus achats dans le cadre de l'action programmée.</p> <p>Les compétences C17 à C19 font l'objet d'une évaluation lors de la présentation orale au jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les outils numériques de suivi des processus achats sont en place - Les échanges d'informations avec les fournisseurs sont conformes au cahier des charges - Les écarts et correctifs sont identifiés
3.d – Evaluation de la performance achats	C19. Evaluer méthodiquement la performance des fournisseurs selon les critères de qualité, de prix, de délais et de fiabilité sur la durée, afin d'anticiper sur les défaillances et la nécessité de remplacer l'un ou l'autre de ceux-ci.		<ul style="list-style-type: none"> - Les indicateurs de performance sont identifiés - Les tableaux de bord de suivi sont établis et diffusés aux parties prenantes des achats - L'évaluation des fournisseurs est correctement réalisée et analysée au regard des critères prédéfinis - Les réponses aux questions du jury sont pertinentes

Titre d'Expert(e) en management des opérations internationales – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
4. Management international de la logistique (transport, distribution, gestion des stocks)	<i>Contexte</i> : Les compétences de l'expert en management des opérations internationales incluent la capacité à mettre en place une logistique efficiente et sécurisée, de façon à garantir la continuité de l'action jusqu'à son terme.	E1 : Questionnaire E2 : Note de synthèse écrite E3 : Exercice écrit en temps limité E4 : Etude de cas E5 : Mise en situation professionnelle E6 : Présentation orale devant le jury	<i>Aux critères objectifs listés ci-dessous s'ajoute l'appréciation des « soft skills » lors des mises en situation professionnelle et des épreuves orales devant le jury.</i>
4.a – Conception de la stratégie logistique	C20. Analyser les possibilités techniques de transport et de livraison au regard des volumes et délais définis, en vue de concevoir une stratégie logistique optimale (coûts, délais et sécurité des personnes et des biens).	E4 – E2 – Evaluation sur étude de cas. Le postulant analyse le cahier des charges d'une action internationale, commerciale ou non-commerciale et conçoit une stratégie logistique.	<ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie d'analyse du cahier des charges est explicitée - Les volumes à transporter et distribuer sont fixés - L'analyse des coûts et délais démontre l'efficacité de la stratégie choisie
	C21. Organiser la chaîne logistique dans le respect des réglementations locales et internationales, en utilisant les technologies numériques d'optimisation, afin de réaliser l'action au mieux des intérêts de l'entreprise et des destinataires finaux.	Les compétences C20 à C25 sont évaluées sur la base de la note de synthèse remise au jury.	<ul style="list-style-type: none"> - La chaîne logistique est modélisée avec les outils numériques adaptés - Les techniques de recherche opérationnelle sont mises en œuvre avec justesse - Les réglementations locales et internationales concernant le transport et la distribution sont respectées - En synthèse, la stratégie logistique retenue est justifiée

Titre d'Expert(e) en management des opérations internationales – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
4.b – Négociation des contrats de transport et de distribution	C22. Exercer une veille technique et financière sur les contrats de transports internationaux, dans le but de mener des négociations efficaces avec les prestataires.	<p>E4 – E2 – Evaluation sur étude de cas (suite).</p> <p>Le postulant analyse le cahier des charges d'une action internationale, commerciale ou non-commerciale.</p> <p>En accord avec la stratégie logistique prédéfinie, il organise le transport, la distribution et la gestion des stocks.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>La méthodologie de veille est explicitée et pertinente</i> - <i>Les principaux éléments des contrats de transport et de distribution sont identifiés</i>
	C23. Identifier les relais locaux de distribution les mieux à même de répondre aux exigences de l'action, en vue de négocier et conclure des contrats conformes au cahier des charges.		<ul style="list-style-type: none"> - <i>L'identification des relais locaux est pertinente et correctement justifiée</i> - <i>Les éléments des contrats à négocier sont conformes au cahier des charges</i>
4.c – Gestion des stocks	C24. Assurer une gestion optimale des stocks en tenant compte des délais de conservation et des volumes à délivrer, dans le but de maîtriser les coûts d'éviter toutes ruptures préjudiciable à la continuité de l'action.	Les compétences C20 à C25 sont évaluées sur la base de la note de synthèse remise au jury.	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Les principes de la gestion optimale des stocks sont connus et mis en œuvre</i> - <i>La gestion des stocks est adaptée à la stratégie logistique prédéfinie</i> - <i>Les coûts de stockage sont correctement estimés</i> - <i>La continuité de l'action est assurée</i>

Titre d'Expert(e) en management des opérations internationales – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
4.d – Evaluation de la performance logistique	C25. Evaluer méthodiquement la performance des prestataires logistiques selon les critères de qualité, de prix, de délais et de fiabilité sur la durée, afin d'anticiper sur les défaillances et la nécessité de remplacer l'un ou l'autre de ceux-ci.	<p>E4 – E2 – Evaluation sur étude de cas (suite et fin).</p> <p>Le postulant propose un dispositif d'évaluation de la performance logistique sur la base d'indicateurs cohérents avec la stratégie prédéfinie.</p> <p>Les compétences C20 à C25 sont évaluées sur la base de la note de synthèse remise au jury.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Les indicateurs de performance sont identifiés</i> - <i>Les tableaux de bord de suivi sont établis et diffusés aux parties prenantes de la logistique</i> - <i>L'évaluation des prestataires est organisée selon des critères adaptés de qualité, de prix, de délais et de fiabilité</i> - <i>En synthèse de l'étude de cas, les préconisations sont logiques et bien exposées</i>

Titre d'Expert(e) en management des opérations internationales – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
5. Gestion de la qualité des opérations internationales	<i>Contexte</i> : La conduite d'une action internationale sur le terrain, qu'il s'agisse d'une action commerciale ou non commerciale, requiert des compétences étendues en gestion de projet et gestion de la qualité.	E1 : Questionnaire E2 : Note de synthèse écrite E3 : Exercice écrit en temps limité E4 : Etude de cas E5 : Mise en situation professionnelle E6 : Présentation orale devant le jury	<i>Aux critères objectifs listés ci-dessous s'ajoute l'appréciation des « soft skills » lors des mises en situation professionnelle et des épreuves orales devant le jury.</i>
5.a – Conception des tableaux de bord et indicateurs de la qualité	C26. Identifier les indicateurs de qualité d'une action internationale (commerciale ou non-commerciale), en vue de piloter son déroulement et d'anticiper sur les difficultés.	E5 – E2 – E6 – Mise en situation professionnelle durant le stage en entreprise ou en ONG, ou évaluation sur une situation tirée du contexte professionnel du postulant. Les compétences C26 à C32 font l'objet d'une évaluation sur notes écrites, complétée par une présentation orale au jury.	<ul style="list-style-type: none"> - Les principaux concepts de la gestion de la qualité sont connus et bien mis en œuvre - L'analyse des risques de rupture est exhaustive et correcte - Les indicateurs de qualité sont conformes aux principes retenus et au cahier des charges
	C27. Concevoir les tableaux de bord utiles au pilotage, sur la base des indicateurs prédéfinis, dans le but de suivre les résultats de l'action en temps réel et de les partager avec l'ensemble des parties prenantes.	L'évaluation s'attache à valider les compétences du postulant en gestion de projet et gestion de la qualité.	<ul style="list-style-type: none"> - Les tableaux de bord de suivi de l'action sont cohérents - Les tableaux de bord reprennent l'ensemble des indicateurs prédéfinis - Le dispositif de renseignement et de partage des tableaux de bord est décrit et pertinent

Titre d'Expert(e) en management des opérations internationales – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
5.b – Management de la qualité des opérations au sein de l'entreprise	C28. Concevoir les documents de procédure à l'usage des publics internes et des correspondants locaux (réseau commercial et partenaires de l'action), en cohérence avec les objectifs définis, afin d'optimiser les opérations de terrain.	<p>E5 – E2 – E6 – Mise en situation professionnelle durant le stage en entreprise ou en ONG, ou évaluation sur une situation tirée du contexte professionnel du postulant.</p> <p>Les compétences C26 à C32 font l'objet d'une évaluation sur notes écrites, complétée par une présentation orale au jury.</p> <p>L'évaluation s'attache à valider les compétences du postulant en gestion de projet et gestion de la qualité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les documents de procédure à usage interne sont écrits et cohérents - Les procédures à l'usage des partenaires externes sont explicites - L'aptitude du postulant au pilotage des opérations de terrain est démontrée
	C29. Concevoir les supports de communication à l'usage des parties prenantes internes et externes de l'action, en choisissant les canaux les plus efficaces, afin de collecter en temps réel toutes informations utiles sur le déroulement des processus et les risques de baisse en qualité.		<ul style="list-style-type: none"> - Le schéma général de la communication qualité autour du projet est établi - Le choix des supports et canaux de communication est justifié - Les parties prenantes internes et externes sont impliquées
5.c – Mise en place des dispositifs d'amélioration continue	C30. Animer le réseau commercial et le réseau de partenaires en utilisant les outils de communication adaptés, afin d'anticiper sur les difficultés et d'apporter les correctifs nécessaires.		<ul style="list-style-type: none"> - Les principaux concepts de l'amélioration continue sont connus et bien mis en œuvre - Les remontées d'information sont analysées - Les dysfonctionnements font l'objet d'actions correctives correctement justifiées

Titre d'Expert(e) en management des opérations internationales – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
5.c – Mise en place des dispositifs d'amélioration continue (suite)	C31. Etablir un <i>reporting</i> régulier à l'intention des dirigeants de l'entreprise ou des commanditaires d'une action internationale, en français ou en anglais et en analysant les remontées du terrain, afin d'aider à la prise de décision et à la réorientation stratégique.	<p>E5 – E2 – E6 – Mise en situation professionnelle durant le stage en entreprise ou en ONG, ou évaluation sur une situation tirée du contexte professionnel du postulant.</p> <p>Les compétences C26 à C32 font l'objet d'une évaluation sur notes écrites, complétée par une présentation orale au jury.</p> <p>L'évaluation s'attache à valider les compétences du postulant en gestion de projet et gestion de la qualité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Le postulant démontre son aptitude à établir et présenter des rapports synthétiques et convaincants</i> - <i>La qualité des écrits et de la présentation orale en français et en anglais est un critère important de validation</i> - <i>Le système de reporting est structuré (responsabilités, calendrier)</i> - <i>Les résultats sont analysés</i> - <i>Les propositions d'amélioration sont pertinentes</i>
5.d – Contrôle budgétaire	C32. Assurer la collecte en continu des données comptables et financières d'une action internationale et mettre en place les alertes nécessaires pour assurer la maîtrise du budget imparti.		<ul style="list-style-type: none"> - <i>La construction du budget de l'action est conforme à la stratégie prédéfinie et aux moyens disponibles</i> - <i>Les principaux éléments du contrôle budgétaire sont identifiés</i> - <i>Les données financières sont comprises et les risques sont mis en évidence</i> - <i>La présentation orale du rapport de synthèse est convaincante</i>

Titre d'Expert(e) en management des opérations internationales – Niveau 7

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

BLOCS DE COMPETENCES

Les compétences évaluées sont réparties en cinq blocs :

1. Planification de la production de biens ou services, ordonnancement international
2. Analyse et planification des approvisionnements
3. Management international des achats
4. Management international de la logistique (transport, distribution, gestion des stocks)
5. Gestion de la qualité des opérations internationales

La validation des cinq blocs de compétences est obligatoire pour l'obtention du titre.

La validation partielle d'un bloc n'est pas possible.

La validation partielle de la certification est constituée des blocs dont la totalité des compétences est validée.

